

AVIS A DIFFUSER SUR LE SITE INTERNET

Paris, le 10 mai 2017

Objet: SICAV EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE : création de la catégorie d'actions E « FR0013242096 »

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes actuellement actionnaire de la SICAV « EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE» (ici la « **SICAV** ») et nous vous remercions de votre confiance.

Afin d'élargir sa gamme de clientèle, ECOFI INVESTISSEMENTS a décidé de créer une nouvelle catégorie d'actions E « FR0013242096 » pour votre SICAV. Cette nouvelle catégorie d'actions sera destinée principalement aux clients passant leurs ordres de souscription et de rachats par le canal numérique vers la plateforme EURONEXT.

Le montant minimum de souscription est d'une part à 100 euros.

Les demandes de souscription et de rachat pour cette nouvelle catégorie de part démarreront le 15 mai 2017.

Cette modification est sans incidence sur le profil de risque/rendement de votre SICAV ainsi que sur les frais qui leur seront appliqués. Plus généralement, toutes les autres caractéristiques de votre SICAV demeurent inchangées.

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du prospectus tel que modifié pour tenir compte du changement précité.

Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de votre SICAV seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients

22 rue Joubert - 75009 PARIS

Tél: 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : contact@ecofi.fr

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à ECOFI INVESTISSEMENTS et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Pierre VALENTIN
Président du Directoire

